



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 22 mai 2017

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions parlementaires à Monsieur le Ministre de l'Education nationale au sujet de l'*International School of Luxembourg*.

Selon nos informations, l'*International School of Luxembourg* (ISL) sera sous peu dans l'incapacité d'augmenter le nombre d'élèves car l'école arrive à la capacité d'accueil maximale. Selon les responsables de l'école, il existe plusieurs scénarios qui vont du statu quo à la construction d'une nouvelle école en passant par des scénarios d'agrandissement d'envergures variables.

Dans le cadre des efforts du gouvernement et du secteur public de diversifier l'économie nationale, il y a, selon les propos de Monsieur le Ministre, « *un besoin de créer des filières internationales dans les lycées publics* ». Malgré le fait que les offres en matière d'éducation en langue anglaise se multiplient à Luxembourg, l'« *International Baccalaureate* » n'est actuellement offert qu'à ISL et à l'Athénée.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale :

- Monsieur le Ministre peut-il nous confirmer ces informations ?
- Monsieur le Ministre entend-t-il réagir face à la situation rencontrée par l'ISL ?
- Dans l'affirmative, de quelle manière ?
- Selon Monsieur le Ministre, quel rôle l'ISL devra-t-elle jouer dans le paysage éducatif international futur à Luxembourg ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Martine Hansen
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Maria Mathieu
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.221
Fax : 466.966.210
e-mail : mmathieu@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 23 mai 2017

Objet : Question parlementaire n° 3014 du 22.05.2017 de Madame la Députée Martine Hansen

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés